

34 | ENCOURAGEMENT À HABITER LES CENTRES ANCIENS DANS LE JURA

PROJET PILOTE DE RÉHABILITATION DE L'HABITAT DANS LES CENTRES ANCIENS EN VILLE DE PORRENTRUUY ET DANS LA COMMUNE RURALE DE FONTENAIIS-VILLARS

Le canton du Jura et les communes de Fontenais et Porrentruy encouragent la réhabilitation de l'habitat dans les centres anciens aux fins d'y maintenir la population. Pour atteindre ce but, ils favorisent une alternative à l'habitat individuel en périphérie en soutenant, dans les centres anciens, la réalisation de projets de réhabilitation exemplaires du point de vue du patrimoine, de la qualité de vie et du confort de l'habitation.

Les communes jurassiennes de Porrentruy et de Fontenais veulent encourager le maintien de la population dans leur centre et freiner ainsi l'exode des habitants attirés en périphérie par la perspective d'y construire une villa familiale. Dans le cadre du projet-modèle «Encouragement à habiter les centres anciens dans le Jura», de fortes incitations visent à stopper l'hémorragie des centres anciens: les propriétaires privés peuvent obtenir jusqu'à 40000 francs pour la réhabilitation et la transformation selon le type de projet.

- Le principe de cette démarche cherche à garantir une qualité au projet sans induire de nouvelles contraintes de construction dues aux règles de l'art, de la technique et du règlement communal de construction.
- L'aide apportée vise à stimuler la créativité et augmenter la sensibilité à la protection des sites construits. Il s'agit d'une aide au «projet» et non pas d'une aide à la «pierre». L'aide sert à couvrir les études (analyse de la situation et idées maîtresses), l'avant-projet et le projet jusqu'au niveau du permis de construire. En principe, pour un bâtiment de l'ordre de quatre logements, le soutien financier est au maximum de 15000 francs pour l'avant-projet et de 25000 francs de l'élaboration du projet au dépôt du permis de construire.

VALEUR AJOUTÉE À PLUSIEURS ÉGARDS

Au début du projet-modèle, un catalogue d'idées a été élaboré pour évaluer et accompagner les objets à rénover et



l'offre a été présentée au public. L'amélioration de la qualité de vie, par une adaptation des appartements à de nouveaux standards de confort d'habitat dans le respect des caractéristiques des bâtiments, et la revalorisation des infrastructures dans les centres, offrent une vraie alternative pour éviter l'attrait de l'accession à la propriété dans les nouveaux quartiers. L'amélioration des infrastructures et la plus grande mixité de la population, avec des familles en particulier, apportent une forte valeur ajoutée aux centres. Les personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite profitent elles aussi du projet-modèle: au lieu d'envisager un déracinement, elles peuvent bénéficier de formes d'habitat adapté là où elles ont tissé des relations sociales au fil des ans.



▣ Les Jurassiens sont encouragés à habiter les centres historiques des communes de Porrentruy (photo) et de Fontenais.

SUCCÈS DE L'OFFRE

A la fin 2012, 21 projets de rénovation au total avaient été soumis en vue du programme de réhabilitation et avaient fait l'objet d'une évaluation. Neuf bâtiments ont déjà été rénovés, sept sont en chantier et cinq sont en phase initiale, soit en attente du permis de construire ou d'une rénovation imminente. Les 21 projets de réhabilitation concernés par ce programme d'aide à la réhabilitation totalisent environ septante logements qui ont été ou seront rénovés ou transformés. Les travaux vont de la réhabilitation d'un appartement d'une maison bourgeoise du XVIII^e siècle à la transformation d'une ancienne centrale laitière en habitations et en locaux commerciaux, en passant par le réaménagement d'une ancienne ferme en nouvel espace de vie pour une famille ou par la rénovation complète d'un bâtiment caractéristique de la typologie des bâtiments composant la vieille ville de Porrentruy. Après ces quatre années de phase opérationnelle et, compte tenu du nombre de bâtiments ayant fait l'objet de cette démarche et de la grande variété des projets, cela a permis d'établir un catalogue de réalisations susceptible d'être présenté à toutes personnes intéressées à réaliser un projet de réha-

La coopération et la concertation entre les propriétaires participant à cette démarche et les partenaires communaux et cantonaux sont très stimulantes et constructives pour les différents acteurs.

bilitation. Ces projets réalisés ou en voie de l'être constituent des modèles de référence en matière d'intervention en centres anciens. Le projet-modèle était un programme à multiples facettes qui est porté par la bonne collaboration entre les propriétaires privés et les partenaires communaux et cantonaux. Cette collaboration crée une dynamique qui influe favorablement sur la qualité des projets. Il convient désormais de standardiser les critères d'évaluation des projets de réhabilitation et d'assurer les moyens nécessaires pour revaloriser les centres anciens. Ces mesures se traduisent par une revitalisation des centres bénéficiant à l'ensemble de la population.